

ASSEMBLÉE NATIONALE

JEUNES MAJEURS VULNÉRABLES - (N° 1150)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 6

présenté par

Mme Bazin-Malgras, M. Cattin, M. Hetzel, Mme Corneloup, Mme Kuster, M. Sermier,
Mme Meunier, M. Masson, Mme Louwagie, Mme Ramassamy, M. de Ganay, M. Bazin, M. Vialay
et M. Viala

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.